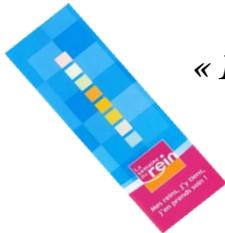


AURAL a mis en ligne son site internet !



« Mes reins j'y tiens, j'en prends soin ! »

La FNAIR Alsace vous offre ce dépliant, qui est joint à ce numéro des Dernières Nouvelles d'AURAL.

SITE INTERNET D'AURAL : <http://www.aural.fr>



Fruit de plusieurs mois de travail de nombreux salariés, le site internet d'AURAL est désormais consultable par tous. Simple, clair et facilement compréhensible, il est notamment le portail d'information du grand public, des patients en dialyse comme en HAD, ainsi que des professionnels souhaitant faire appel à notre organisme de formation.

Des informations sont également disponibles pour les patients dialysés souhaitant faire un séjour en Alsace, et à la recherche d'un établissement dans lequel réaliser leurs séances de dialyse.

Enfin, ce site permet de faire connaître les actions engagées par Aural dans différents domaines, que ce soit l'éducation thérapeutique, le développement durable, la gestion des risques...

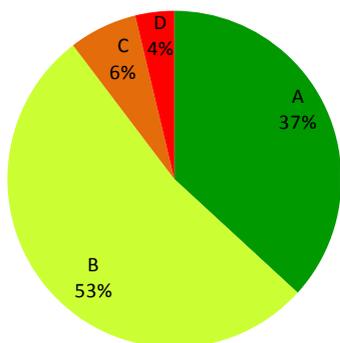
N'hésitez pas à vous connecter !

<http://www.aural.fr>

CERTIFICATION

Comme nous l'annonçons fin 2012, les équipes d'AURAL se sont réunies de nombreuses fois au cours du 1er semestre (plus de 30 réunions) pour réaliser l'autoévaluation du fonctionnement de l'établissement dans le cadre de la procédure de certification. Plus de 100 critères ont ainsi été évalués, sur une échelle de A à D (A étant la meilleure cotation et D la moins bonne). Les résultats sont plutôt satisfaisants, (les sujets relatifs à la qualité et à la sécurité des soins ayant de bon résultats) :

BILAN AUTOEVALUATION JUN 2013



Les représentants des usagers au sein de la Commission des Relations avec les Usagers, ainsi que les membres du comité des Usagers ont également consacré du temps à ce travail (nous les en remercions), sur différentes thématiques : évaluation de la satisfaction des usagers, gestion des plaintes, droits et place des patients, prise en charge et parcours du patient..

Fin août, le Comité de Pilotage de la certification validera l'ensemble de ces travaux, qui seront envoyés à la Haute Autorité de Santé (HAS). EN parallèle, des actions d'amélioration se poursuivent sur les sujets les moins bien cotés et identifiés comme prioritaires.

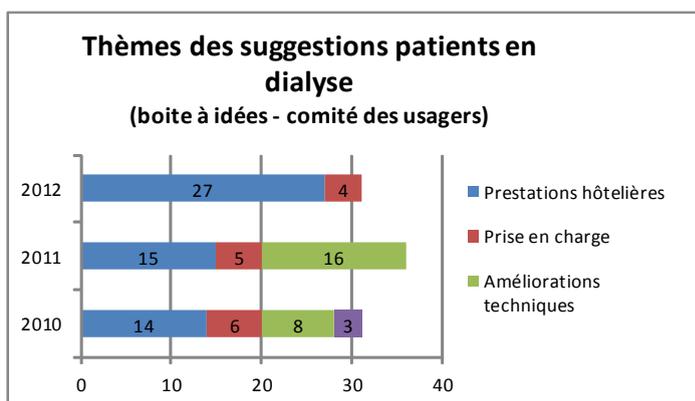
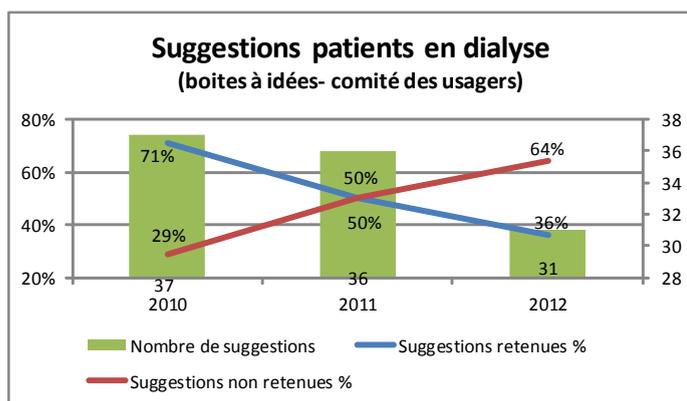
Ensuite, la prochaine étape importante de la certification sera la visite des experts visiteurs de la HAS en février 2014. Ces personnes, par ailleurs professionnels dans le secteur de la santé, auront lu l'autoévaluation d'AURAL auparavant. Ils viendront observer le fonctionnement de l'établissement, notamment pour vérifier si l'autoévaluation d'AURAL est représentative de ce que les patients vivent au quotidien chez nous. Ils seront également attentifs à la manière dont AURAL met en œuvre des actions de prévention des risques, mais aussi aux actions déployées pour améliorer les pratiques des professionnels et au respect des droits des patients.

Les résultats de leurs visite seront résumés dans un rapport, qui sera consultable sur le site de la HAS :

<http://www.has-sante.fr>

SUGGESTIONS PATIENTS

31 suggestions nous ont été transmises en 2012, sur des thèmes variés. Une dizaine d'entre elles ont fait l'objet d'actions au sein de l'établissement (WIFI patients sur certains sites, installations de crochets dans les toilettes, d'un banc devant l'unité...)



11 suggestions nous ont été transmises depuis le début de l'année 2013, soit par les boîtes à idées, soit par le comité des usagers. Elles sont en cours de traitement.

RESULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION : n° spécial à venir cet automne !